



Kit Asso 1

Attestation de non-prise en compte d'un projet étudiant dans la validation de la formation pédagogique (études supérieures).

Je soussigné Pierre-Olivier TOULZA, agissant en qualité de directeur du Master Cinéma & Audiovisuel, parcours Etudes cinématographiques (Université Paris Cité), certifie que les films produits par l'association *Les Films à l'Ouest*:

- *Bandeau Blanc* réalisé par Le Hoang Antoine
- *Balades* réalisé par Luiza Ferrero
- *La Fille de Vapeur* réalisé par Boris Kraljevic Diaz
- *Le Retour* réalisé par Emma Barbosa
- *On Ne Touche Pas les Morts* réalisé par Constance Grimard et Stewart Livinec

auxquels participe **Nina Villela Mouta**, étudiante en Master 2 - Études Cinématographiques (numéro d'étudiante : 22310532), en qualité de productrice, ne font aucunement office de projets inclus dans son cursus (stage, projet tutoré, etc.). Ces films ne sont donc nullement pris en compte dans la validation du cursus de cette étudiante.

Fait à Paris

Le 6 janvier 2025

Signature + cachet de l'établissement
UFR Lettres, Arts, Cinéma
Faculté Sociétés et Humanités
6^{ème} étage - Grands Moulins - bât. C.
Case 7010
75205 Paris Cedex 13

